

# Commune de les saelles

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 29 mars 2014 à 9 heures.**

**Nombre de membres**

- Afférents au C.M. : 11
  - En exercice : 11
- Qui ont pris part à la délibération : 11
- Pouvoir :
  - Pour :
  - Contre :
  - Abstention :

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la Présidence d'Alain FAUCUIT, Maire.

Etaient présents : Alain FAUCUIT, Georgette DESCHANELS, Bernard BELLECULEE, Frédéric LABALME, Josette MOUTET, Angélique AGULHON, Bertrand REMI, Jean-Jacques ARAKELIAN, Florence CADORNE, Béatrice CHALVET, Corinne LEMAY, formant la majorité des membres en exercice

Mademoiselle Angélique AGULHON a été élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Date de la convocation :  
23 mars 2014.

**Objet : Délégations aux adjoints – Affaires financières.**

Objet de la délibération :  
Délégations aux adjoints –  
Affaires financières.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18 ;

Vu le procès verbal de la séance du Conseil municipal en date du 29 mars 2014 constatant l'élection de Madame DESCHANELS Georgette en qualité de première adjointe au Maire ;

Date d'affichage :

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service des finances communales, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction à Madame Georgette DESCHANELS, première adjointe au Maire à compter du 29 mars 2014 ;

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le

Délégation permanente est donc donnée à Madame Georgette DESCHANELS, à l'effet de signer les documents concernant les finances communales : titres de recettes, mandats de paiement, bordereaux et tous les courriers qui y sont relatifs ;

Et publication ou  
notification du

Par cette délégation, Madame DESCHANELS Georgette, première adjointe au Maire, pourra, d'autre part, légaliser les signatures, authentifier les copies, délivrer tous certificats et signer tous documents administratifs relatifs au service communal chargé des finances et de la comptabilité ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2013 portant nomination du régisseur et de son suppléant ;

Sachant que le suppléant Robert LAMOLIE n'occupe plus en tant que conseiller municipal suite aux élections communales du 23 mars 2014 ;

Il convient de modifier l'article 5 de l'arrêté du 31 octobre 2013 :

« Est nommé suppléant régisseur, Monsieur Jean-Jacques ARAKELIAN, domicilié à La Pontière - 07140 LES SALELLES » ;

Ces délégations seront transmises à Madame Georgette DESCHANELS, à Monsieur Jean-Jacques ARAKELIAN, à Monsieur Le Préfet et à Monsieur Le Trésorier Principal de Les Vans sous forme d'arrêté nominatif.

**Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.**

**Pour copie conforme,  
Le Maire,**

**Alain FAUCUIT**